Forest, le 2 juillet 2015

**Villa Dewin et une partie de son jardin classés**

**mais toujours menacés!**

Après plusieurs mois de mobilisation, le Comité Meunier vient d’apprendre que le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d’entamer la procédure de classement de la villa de l’architecte Jean-Baptiste Dewin, rue Meyerbeer à Forest et d’une partie de son jardin.

Cet ensemble architectural Art Déco hors du commun méritait d’être mis en valeur et cette décision démontre que les voix des citoyens soutenues par celles des acteurs du patrimoine en faveur du classement ont été entendues par le Gouvernement.

Le Comité regrette toutefois que la proposition initiale de la Commission Royale des Monuments et Sites (CRMS) de classer l’entièreté du jardin n’ait pas été suivie : la décision du Gouvernement porte sur la totalité de la villa et une partie du jardin située dans le prolongement de l’immeuble, soit seulement la moitié du jardin d’origine. Une zone de protection est cependant prévue autour de la zone classée.

Au cours des 12 derniers mois, la villa, son jardin et la parcelle voisine du 35 rue Meyerbeer ont été acquises par un promoteur, les parcelles ont été remembrées et redistribuées, la villa revendue, et une demande de permis déposée à la Région pour la construction d'un immeuble de plus de 50 appartements et 80 emplacements de parking au sein même du jardin originel et en mitoyenneté directe avec la villa.

Le comité est très étonné de lire que le Ministre Président Vervoort a déclaré que "*cette décision de protéger le jardin sur sa partie historique permettra également d'envisager un projet de logements le long de la rue de la Mutualité.*" Il serait en effet contradictoire que, d’une part, cet ensemble exceptionnel et étonnamment préservé soit protégé par une mesure de classement et que d’autre part, dans le cadre d’une demande de permis d’urbanisme, l’on permette que soit défiguré dans un futur très proche le contexte environnemental de l’œuvre qui lui donne toute sa valeur historique, artistique et esthétique. Ce projet immobilier porterait atteinte également à la qualité écologique du quartier dans la mesure où il prévoit l’abattage de la plupart des arbres du jardin.

Le Comité espère que les exigences offertes tant par le classement que par la zone de protection seront respectées. Une attention et une vigilance particulière seront de mise dans les prochaines semaines.

|  |
| --- |
| **NotreHistoire** est une**campagne de mobilisation** citoyenne lancée par le Comité du Quartier Meunier suite à la proposition de classement en octobre 2014 par la Commission Royale des Monuments et Sites de la Villa de Jean-Baptiste Dewin et de l’entièreté de son jardin, située rue Meyerbeer 29-33 à Forest, par le biais de son site [www.notrehistoire.be](http://www.notrehistoire.be), d’évènements festifs et culturels et d’une pétition qui a recueilli plus de 2000 signatures en faveur du classement. |

**Jean-Baptiste DEWIN (1873-1948)** est un architecte bruxellois, auteur notamment de la Maison Communale de Forest, de bâtiments hospitaliers tels que l’hôpital Saint-Pierre ou l'Institut chirurgical Berkendael (devenu l'ancien complexe de la Croix-Rouge) à la place Brugmann et de nombreuses maisons particulières dans les communes d’Anderlecht, Bruxelles, Forest, Ixelles et Molenbeek.

**Le patrimoine, C’est notre histoire !!**